



Sommaire

- Une étude inédite en Enfer p 2
- Grand Rhinolophe, qui es-tu ? p 3
- Accueillir des chauves-souris p 4

Édito

La Carrière de l'Enfer joue un rôle important dans le cycle biologique des chauves-souris puisqu'elle constitue l'un des sites de reproduction privilégié dans le département. Le maintien de conditions thermiques adéquates et d'une certaine tranquillité sont donc indispensables à la survie des populations.

Trois ans déjà que la Communauté de Communes du Bassin de Marennes (CCBM) a en charge l'animation du site Natura 2000 de la Carrière de l'Enfer. En partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), la CCBM a pu mettre en place des actions de préservation de la carrière et des espèces de chauves-souris qui y vivent. Pendant cette période diverses actions ont pu être réalisées.

Tout d'abord, une proposition d'extension du périmètre a été validée par les communes concernées (Saint-Sornin et Le Gua) puis transmise à la Commission Européenne. Cette extension vise à intégrer les corridors écologiques utilisés par les chauves-souris vers les terrains de chasse du marais de Brouage, les Landes de Cadeuil et le marais de la Seudre.

Ensuite, une étude télémétrique, réalisée en 2012 et présentée en détail dans cette lettre d'informations, a permis de compléter les connaissances sur la biologie des chauves-souris et de proposer des actions concrètes afin d'améliorer la connexion des milieux indispensables à ces espèces.

Enfin, la mise en ligne d'un site internet dédié aux cavités à chauves-souris du département vous permettra d'en savoir plus sur ces animaux mystérieux et de découvrir comment contribuer à leur protection !

Président du Comité de Pilotage,
M. Jean-Luc ROUSSEAU



Le réseau NATURA 2000 à l'échelle du site des Carrières de l'Enfer

Une étude inédite en Enfer

La Carrière de l'Enfer constitue le seul gîte de reproduction connu du département pour le Rhinolophe euryale et accueille des effectifs importants de Minioptères de Schreibers, Murins à oreilles échanquées et Grands Rhinolophes en période de mise bas.

Même si soupçonnés, les corridors de déplacement et les terrains de chasse de ces mammifères restaient encore mal connus. La Communauté de Communes du Bassin de Marennes (CCBM) et la LPO ont donc organisé une étude afin de mieux comprendre l'utilisation du territoire par les chauves-souris se reproduisant dans la cavité, financée par l'Europe et la DREAL.

Dix individus équipés d'émetteurs miniatures ont été attentivement suivis de 21h à 7h du matin pendant deux semaines au cours du mois de

juillet 2012, à l'aide de récepteurs et d'antennes directionnelles et grâce à la mobilisation de trois salariés et d'une trentaine de bénévoles.



Colonie de Grands Rhinolophes (*Rhinolophus ferrumequinum*).

© P. Jourde (LPO)



Suivi des chauves-souris par radiotracking.

© S. Fagart (LPO)

Où vont-elles ?

Le suivi de cinq Grands Rhinolophes, quatre Murins à oreilles échanquées et un individu de Barbastelle d'Europe ont permis d'identifier quatre territoires de chasse majeurs et trois routes de vol prioritaires à proximité de la carrière. Une grande diversité de milieux a été utilisée par les chauves-souris équipées : coteaux calcaires, marais doux, landes acides, boisements de feuillus, prairies naturelles... Les Landes de Cadeuil ont été majoritairement sillonnées et dans une moindre mesure les marais de Brouage et de la Seudre. Les terrains de chasse identifiés se situent en moyenne à 1,5 km de la cavité, le plus éloigné étant localisé à près de 4 km. La proximité de ces milieux et de zones en eau est indispensable, notamment pour les jeunes de l'année encore en période d'apprentissage et incapables de voler sur de trop grandes distances.

NATURA 2000 en actions

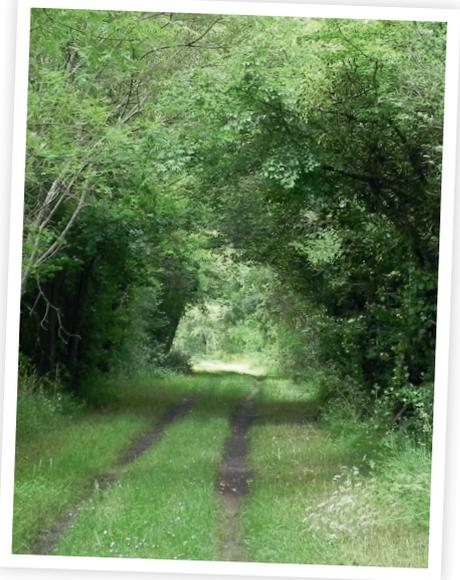
Et ensuite ?

Le déplacement des chauves-souris est conditionné par les éléments fixes du paysage tels que les haies. Deux voies de transit suivent effectivement un linéaire arboré mais dont la continuité reste à améliorer. Un programme de plantation est en cours afin d'y remédier.

Il est indispensable de prendre en compte le contexte paysager remarquable dans son ensemble et de définir une gestion cohérente

et concertée pour les sites Natura 2000 (Landes de Cadeuil, Marais de Brouage et de la Seudre). La réflexion doit également être menée au-delà de ce réseau et doit être intégrée aux différentes politiques environnementales du territoire. L'interconnexion et la fonctionnalité des milieux naturels sont des enjeux majeurs dans la conservation des espèces et notamment des chauves-souris.

Ce chemin, situé dans un boisement de feuillus, a fréquemment été sillonné par les chauves-souris © V. Barret (LPO)



© P. Jourde (LPO)

Grand Rhinolophe, qui es-tu ?

Statut de protection

Protégé en France, Annexe 2 et 4 de la directive européenne Habitat-Faune-Flore, Annexe 2 de la Convention de Berne.

Description

Taille : 7 cm de long et 35 cm d'envergure.
Poids : 20 à 30 grammes
Appendice nasal en forme de fer à cheval, pelage gris brun à roussâtre. S'enveloppe dans ses ailes au repos.

Biologie

Le Grand Rhinolophe hiberne d'octobre à avril, souvent en colonies, parfois composées de plusieurs dizaines d'individus, groupés en essaim. Les accouplements ont lieu en automne et la naissance de l'unique petit en juin-juillet. Les colonies de reproduction ne sont fréquentées que par des femelles, les mâles étant tenus à l'écart.

Technique de chasse et alimentation

Les animaux chassent en vol ou à l'affût, suspendus à une branche morte. Les proies sont repérées grâce à un système sonar très performant et sont attrapés en vol ou au sol. Parmi les mets favoris du Grand Rhinolophe, citons les papillons, les bousiers, les hannetons ou encore les tipules.

Habitats fréquentés

Les cavités souterraines naturelles ou artificielles fraîches d'assez

grande superficie seront préférentiellement utilisées en hiver.

En période de reproduction, les Grands Rhinolophes recherchent les bâtiments (combles assez vastes) ou les cavités souterraines chaudes.

Territoires de chasse : bois caducifoliés, prairies bocagères pâturées, pelouses naturelles.

Menaces

- Dérangement des animaux en hibernation (pouvant entraîner la mort) ;
- fermeture des accès aux gîtes de reproduction ;
- modification des habitats d'alimentation (régression des haies et des pâtures) ;
- disparition des proies (pesticides, retournement annuel des parcelles, vermifuges bovins rémanents) ;
- rupture des corridors de déplacements.

Préservons notre patrimoine naturel !



Accueillir des chauves-souris

Les chauves-souris souffrent de la perte de leurs gîtes et de leurs habitats. Il vous est possible de les aider. Voici quelques précisions et recommandations.

- Conserver les gîtes hébergeant ou pouvant héberger des chauves-souris (combles, caves, arbres creux...)
- Limiter la visite des lieux où se

trouvent les individus

- Favoriser un jardin au naturel, favorable avec la biodiversité (limiter voire proscrire les pesticides, favoriser les plantes locales, conserver des vieux arbres...)
- Ne pas utiliser de produits toxiques pour le traitement des charpentes.



Pour aller plus loin

C'est déjà ce que vous faites ? Parfait ! Dans ce cas, pourquoi ne pas devenir un « refuge à chauves-souris » ? Outre une valorisation de vos actions de protection, vous bénéficierez d'un accompagnement et de conseils de spécialistes.



Le saviez-vous ?

Les crottes de chauves-souris, également appelées « guano », sont un excellent fertilisant. Dilué avec de l'eau, il deviendra un allier indispensable dans votre jardin. Pour le récupérer, il suffit d'installer une bâche en plastique sous la colonie ou la sortie du gîte et de le ramasser une fois par an, lorsque les chauves-souris sont parties.

J'ai des chauves-souris chez moi, que faire ?

Si l'animal paraît en bonne santé, ouvrez les fenêtres, il devrait repartir de lui-même. Si ce n'est pas le cas, essayez de le guider vers la sortie. En revanche, si l'individu est blessé ou affaibli, contactez-nous pour connaître la marche à suivre. Evitez de manipuler les animaux mais si vous devez le faire, faites-le en douceur et avec des gants épais. Bien que naturellement non agressif, une réaction de défense pourrait le pousser à mordre.

Attention, une petite chauve-souris n'est pas nécessairement un jeune. Vous reconnaîtrez les juvéniles à leur peau nue et rose ou à leur fourrure grise.

Si vous avez découvert une colonie, n'hésitez pas à nous contacter, cette information nous intéresse et nous pourrions vous aider pour améliorer la cohabitation.

Nous rappelons que les chauves-souris et leurs habitats sont intégralement protégés par la loi.

Contacts

Outils Natura 2000 : Gaëlle Kania (CCBM)
05 46 85 98 41 - natura2000@bassin-de-mareennes.com

SOS Chauves-souris : Virginie Barret (LPO)
05 46 82 12 34 - virginie.barret@lpo.fr

Pour plus d'informations

- <http://chiro17.n2000.fr/>
- <http://www.faune-charente-maritime.org/>
- <http://www.natura2000.fr/>
- <http://www.bassin-de-mareennes.com/>
- <http://www.lpo.fr/>
- <http://www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr/>



Petit Rhinolophe

© L. Arthur